

# EN FINIR AVEC LE STATUT DE FONCTIONNAIRE ?

Habillé sous de jolis mots, le projet que sous-tend ce nouveau chantier gouvernemental vise en fait à en finir avec le statut et le rôle des agents fonctionnaires de l'ensemble de la Fonction Publique (Etat, Territoriale et Hospitalière).

Qu'en est-il vraiment ? Pour cette « refondation », ce seront 4 chantiers, inscrits dans un calendrier, une méthode, un contenu et orientation non négociables (une forme de dialogue social qui tend à se développer actuellement). Cette refondation vise en fait à faire une fois de plus des agents une variable d'ajustement pour répondre à son programme « Action Publique 2022 » et ses 60 milliards d'euros d'économies concernant la dépense publique.

## CHANTIER 1

Comment définir un nouveau modèle de dialogue social avec un meilleur fonctionnement des instances représentatives et une dynamisation du dialogue social aux niveaux pertinents ?

**Extraits :** « Simplifier les instances dans les trois fonctions publiques,... » - Redéfinir les actes devant être soumis aux CAP, afin de concentrer son rôle sur l'examen des décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents ;

### Traduction de cette novlangue :

Affaiblir le rôle des syndicats en diminuant et fusionnant les instances telles que CHSCT et CT. Cela diminuera le nombre de représentants syndicaux et donc moins de personnels pour vous défendre.

Diminuer et baillonner le rôle des CAP en les cantonnant à un rôle d'examen des recours éventuels, c'est s'attaquer au paritarisme qui est un fondement de la fonction publique et qui nous assure d'être défendus dans nos droits et en toute équité, dans toutes les opérations qui touchent à notre carrière et notre mobilité.

## CHANTIER 2

Comment développer le recours au contrat pour mieux répondre aux besoins des employeurs et aux enjeux des territoires en termes d'affectation des personnels ?

**Extraits :** « A cette fin, le Gouvernement entend développer et faciliter le recours au contrat,... »

Cet extrait parle de lui-même. Il s'agit donc d'augmenter la part des contractuels qui se combine avec le plan de 120 000 postes de fonctionnaires supprimés, la diminution des postes aux concours (déjà commencé), ainsi même que la remise en cause du concours comme principe de recrutement majeur dans la Fonction publique.

Rappelons qu'actuellement, il y a déjà 29 % de contractuels dans la FP d'Etat (dont 30 % dans l'ESR), 29 % dans la FP hospitalière et 26 % dans les collectivités. Soit en moyenne, 28 % dans la FP globale et qui montre déjà que ce n'est pas un bon levier pour développer le service public (Alternatives Economiques - mars 2018).

## CHANTIER 3

Comment faire évoluer la politique de rémunération, afin de mieux distinguer la sécurisation du pouvoir d'achat, la prise en compte de l'expérience, des responsabilités et des sujétions, ainsi que la performance individuelle et collective ?

**Extraits :** « La nécessité de mieux distinguer les éléments,..., dont l'implication individuels et collectifs.... Les modalités d'attribution devront également être questionnées, afin de redonner aux managers de proximité les marges de manœuvre dont ils ont besoin. »

Ici, il est question de renforcer l'individualisation des rémunérations, du mérite oubliant la dimension collective des métiers de la Fonction publique et le cadre de missions d'intérêt général, mettant les agent.es en concurrence. Ceci s'inscrit dans la logique qui vise à faire des économies sur notre dos : gel du point, jour de carence, CSG,...

## CHANTIER 4

Comment proposer aux agents un accompagnement renforcé dans leurs transitions professionnelles et dans leurs mobilités ?

**Extrait :** ... ; Proposer un cadre pour les plans de départs volontaires,...

C'est ici qu'il s'agit de favoriser les départs, avec notamment le plan de départs volontaires, en lien avec la perspective des 120 000 suppressions d'emploi.

“REFONDER  
LE CONTRAT  
SOCIAL AVEC  
LES AGENTS  
PUBLICS” ?

## CONCLUSION

Comme le gouvernement n'a pas voulu discuter ni revoir, à l'occasion de la première réunion organisée le 9 avril, le contenu de son document, à la demande de toutes les Organisations Syndicales de la FP (dont la FSU avec le SNEP-FSU), fortes de la mobilisation du 22 mars dans la Fonction Publique, elles ont quitté cette réunion après lecture d'une déclaration commune. Nous rappelons que la FSU, avec le SNEP-FSU, défendent l'existence et le renforcement du rôle des CHSCT et des CAP. Leurs fusions

auraient des conséquences néfastes pour les conditions de travail, de mutation, de promotion et d'emploi des personnels.

Nous nous opposons à l'extension annoncée de la précarité et défendons le statut comme garantie collective pour les agent.e.s comme pour les usager.e.s. Nous continuons d'intervenir pour un plan de titularisation et l'arrêt du recrutement de contractuel.le.s sur les besoins permanents du service public.

Pour permettre à la Fonction publique de poursuivre les évolutions nécessaires

pour assurer toutes ses missions de service public, la FSU, le SNEP-FSU mobilisent pour imposer d'autres sujets de discussion avec le gouvernement.

Face à cette nouvelle provocation que représente ce nouveau chantier et pour faire pression sur la question salariale, 7 organisations appellent à une nouvelle journée d'action le 22 mai prochain. ■

[pascal.anger@snepfusu.net](mailto:pascal.anger@snepfusu.net)  
[polo.lemonnier@snepfusu.net](mailto:polo.lemonnier@snepfusu.net)